

# Procès verbal du 2ème conseil d'école

## École élémentaire Gérard Philippe - ARNAGE

### 2020/2021

---

Mardi 09 mars 2021 à 18h00.

#### Présents :

- Mme Marion BRICAULT, Enseignante/directrice de l'école élémentaire Gérard Philippe
- M. Rémi JUMEAU, Enseignant
- Mmes Marie KERGASTEL, Tiphaine CHAUDEMANCHE, Représentantes des parents d'élèves
- Mme Eve SANS, Maire d'Arnage et adjointe à l'Éducation
- M. Pierre-Olivier MARSAL, Conseiller délégué à la jeunesse

#### Excusés :

- M. Eric FLEURAT, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mmes Frédérique KULA, Charline BORDENNEC, Lucie LECHAUX, Joëlle HULIN-LAO, Héroïse FICHEL, Stéphanie CHRÉTIEN, Mrs Régis RICCARDI, Yann LE GALLOU, Enseignant(e)s
- Mmes Elsa PAIN, Virginie ROBERT, Tiphaine JENKINSON, Sandrine CAPOULADE, Nolwenn GERARD, Mrs Marc LEHAUT, Calixte DJOMKOUO, Alexandre LEPROUST, Jean-Marc LETURMY, Représentant(e)s des parents d'élèves

La séance est ouverte par Mme BRICAULT à 18h03.

Le secrétaire de séance est : M. Jumeau

---

## 1) Les effectifs

À la date où se tient le Conseil d'école, les effectifs sont les suivants :

Établissement scolaire – Gérard Philippe	RÉPARTITIONS					TOTAL Classe
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
ÉLÉMENTAIRE						
CP Mme KULA	21					21
CP Mme BORDENNEC/Mme BRICAULT	22					22
CE1 Mme HULIN-LAO/Mme LECHAUX		28				28
CE1-CE2 M. RICCARDI		14	13			27
CE2-CM1 M. JUMEAU			18	7		25
CM1 M. LE GALLOU				26		26
CM1-CM2 Mme FICHEL				15	8	23
CM2 Mme CHRÉTIEN/Mme FRANCHETEAU					27	27
<b>TOTAL Section</b>	33	36	45	37	45	<b>199</b>

199 élèves sont répartis dans huit classes.

Depuis le début de l'année, nous avons procédé à quatre radiations non prévues. Une inscription en CP doit se faire dans les jours à venir.

Pour l'année 2021-2022, les prévisions d'effectif sont les suivantes :

Niveaux	CYCLE I			CYCLE II		CYCLE III		Total		
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes									8	
Montée pédagogique (automatique)	0	0	0	0	0	44	42	31	48	
Entrées (directeur)	0	0	0	0	33	0	0	0	33	
TOTAL * (directeur)	0	0	0	0	33	44	42	31	48	198

Nous prévoyons l'arrivée de 33 élèves de grande section en CP et le départ de 35 CM2, soit un total de 198 élèves pour la rentrée 2021-2022.

## 2) Vie de l'école

### ◆ Équipe enseignante >

Mme HULIN-LAO a repris son poste à mi-temps avec la classe de CE1. Mme LECHAUX assure la classe le lundi/mardi et Mme HULIN-LAO, le jeudi/vendredi.

### ◆ Projets/Actions pédagogiques >

x **BD Mania** : le festival a été annulé par la commune, nous n'avons donc pas bénéficié de l'intervention d'auteurs.

x **Spectacles Jeune Public** : les classes de CP et de CE1 ont pu assister à un spectacle à l'Éolienne en décembre. Celui-ci était de grande qualité et nous remercions l'Éolienne pour cette sélection. Les classes de CM1-CM2 et CM2 qui étaient inscrites n'ont pas pu en bénéficier.

x **Écoles et cinéma** : les salles de cinéma étant fermées, aucune projection n'a pu être faite auprès des scolaires.

x **Lire et faire lire, intervention auprès des CP** : la crise sanitaire ne permet pas l'intervention des bénévoles, bien souvent âgés.

x **Ateliers médiathèque** : les ateliers sont maintenus. Les classes inscrites ont pu s'y rendre.

x **Rencontres sportives** : elles sont tour à tour annulées.

x **DUMISTE** : Mme Caroline DULAT est en arrêt de travail et non remplacée depuis mi-décembre.

x **Chorale GS/CP** : avec le retour de Mme HULIN-LAO, il avait été envisagé de remettre en place la chorale afin de maintenir la liaison GS/CP. Le brassage entre élèves de classes différentes sur les temps de classe n'étant pas autorisé, le projet est en suspens.

x **Carnaval** : la date, commune à la maternelle et l'élémentaire, est fixée au vendredi 26 mars 2021, jour du repas « Carnaval » proposé à la cantine. Les élèves pourront venir déguisés toute la journée. Les familles ne pouvant être sollicitées pour faire des crêpes, nous en avons commandé une par enfant auprès de la boulangerie « La mélodie des pains » afin de partager un goûter.

Le service de communication de la Mairie souhaiterait que nous leur transmettions quelques photos de l'évènement afin de le partager avec les habitants de la commune dans le *Arnage ma ville*.

x **100ème jour d'école** : actuellement, les enseignants des classes du CP au CE2, la classe de M. JUMEAU y compris (avec les 7 CM1) souhaitent maintenir cet évènement. Des activités/ateliers seront proposés dans les classes. Puisque les élèves ne peuvent être mélangés, ni changer de classe, nous réfléchissons à ce que ce soient les enseignants qui changent de classe sur un temps donné pour proposer une activité aux élèves. La date est fixée au mardi 6 avril 2021.

x **Intervention handball** : un intervenant proposera une initiation au handball pour les classes de CE1-CE2, CE2-CM1, CM1 et CM1-CM2, entre 45min et 1h par classe, pendant sept semaines les mardis à partir du 11 mai 2021.

x **Piste d'éducation routière (PERA)** : les classes de CM1-CM2 et CM2 prévoient de se rendre sur la piste routière d'Arnage.

x **Sorties/spectacles** : actuellement, il n'est pas prévu qu'une compagnie se déplace dans l'école pour nous proposer un spectacle. En effet, plusieurs représentations seraient nécessaires pour que tous les élèves puissent en bénéficier, ce qui aurait un coût important.

L'équipe enseignante réfléchit plutôt à la possibilité de proposer une sortie de fin d'année avec transport par classe.

Il n'est pas envisagé d'organiser un spectacle de fin d'année à l'Éolienne cette année.

◆ Collège > la procédure d'admission a démarré ce lundi 08 mars 2021. Les documents à compléter par les familles seront distribués prochainement.

Nous ne savons pas si des portes-ouvertes pourront être organisées.

Nous ne pensons pas, en l'état actuelle des choses, qu'une visite du collège par les élèves puisse être organisée.

Les représentants de la FCPE se questionnent sur la possibilité de proposer une visite des locaux sur un temps où les collégiens sont en classe pour éviter le brassage, ou même une visite virtuelle.

Mme BRICAULT se mettra en relation avec le collège pour apporter des réponses.

◆ Inscription CP > un calendrier sur lequel les familles pourront s'inscrire sera affiché à l'entrée des classes de GS de l'école maternelle Gérard Philippe courant mai.

Pour les élèves venant d'une autre commune, ils peuvent déjà prendre contact avec l'école.

### 3) Bilan financier

1 350€ ont été versés à la coopérative scolaire pour un total de 199 élèves inscrits (soit 67,8%).

L'AGFEPA a fait don à l'école de 2 020€.

Les bénéfices liés à la photographie scolaire s'élèvent à 1 522,70€, montant en hausse grâce à la vente de produits dérivés.

Une dépense de 1 344,12€ a été réalisée auprès de la librairie jeunesse Récréalive du Mans pour l'achat d'un livre par élève, à la période de Noël.

Jusqu'à ce jour, la Mairie donnait à l'école par enfant, 15€ pour la coopérative scolaire et 40€ pour l'achat de fournitures scolaires. Ce dernier montant sera abaissé à 35€ par enfant dès cette année.

### 4) Sécurité

L'exercice « Plan Particulier de Mise en Sureté pour le risque attentat et intrusion de personnes malveillantes » s'est déroulé le mardi 17 novembre 2020. L'adjudant-chef BUTET, travaillant sur le secteur d'Ecommoy, était présent.

Les élèves sont maintenant capables de se confiner très rapidement, tout en respectant le silence.

Les points à améliorer sont les suivants :

- le signal spécifique au risque doit être redéfini afin d'être entendu dans tout le bâtiment.

Actuellement, l'enseignant qui découvre l'intrusion siffle le plus fort possible pour alerter les autres.

- nous n'avons pas suffisamment de clés pour tous les enseignants. Certains ne peuvent donc s'enfermer dans les classes.

La Mairie est en réflexion sur l'installation d'un système d'alarme commun à toutes les écoles, qui permettrait à n'importe quel adulte présent dans l'établissement de déclencher l'alerte de manière discrète dans toutes les classes (exemple : voyant lumineux au dessus du tableau).

Un point sur les clés a été fait par la Mairie afin d'en fournir de nouvelles pour toute l'équipe.

De même, il est prévu qu'un verrou soit installé pendant les vacances d'avril à la porte de chaque classe pour pouvoir les fermer de l'intérieur si le personnel présent n'a pas la clé du bâtiment. Une réflexion est à mener sur l'intérêt de poser également un verrou sur les portes mitoyennes de classes.

L'exercice « Plan Particulier Risques Majeurs » se déroulera fin mars. Les conditions ne permettant pas de confiner les élèves dans le préau, nous profiterons de cette situation pour simuler un exercice nécessitant l'évacuation (exemple : menace d'effondrement du bâtiment). L'ensemble des classes traverseront la rue pour aller se mettre à l'abri devant la Mairie.

Un second exercice incendie a été fait le 16 février 2021. Ni les élèves, ni l'équipe enseignante n'en étaient avertis. Il s'est déroulé sans encombre.

### 5) Travaux et investissements

◆ Chauffage dans l'école : il a été augmenté.

Un système de remise en route autonome a été installé afin que les chaudières puissent se relancer seules en cas de coupure de courant.

Les problèmes de chauffages seraient liés au dysfonctionnement des onze pompes partant des chaudières. Des travaux prévus cet été permettraient de les remettre en état.

◆ Salle d'arts visuels : elle est utilisée depuis le retour des vacances de novembre par l'accueil périscolaire pour les élèves de maternelle. N'étant plus exploitable par l'élémentaire, un aménagement de la salle de réunion pouvant être utilisée en salle d'arts visuels, est prévu en lien avec la mairie.

◆ Stores : le remplacement des derniers stores à l'étage, du côté de l'entrée principale du bâtiment n'est pas terminé.

◆ Luminaires : des lumières ont été installées au dessus du tableau dans la classe de Mme CHRÉTIEN pour essai, pour palier un manque de luminosité dont se plaignaient les élèves depuis l'installation des Tableaux Numériques Interactifs.

Mme Chrétien semble satisfaite du résultat. Il faudra envisager d'étendre cette installation à toutes les classes équipées d'un TNI.

◆ Peintures : nous réitérons notre demande de rafraîchissement des peintures des classes, puis des parties communes.

Les services techniques de la Mairie pourraient repeindre les murs de deux classes dans l'été.

◆ Bibliothèque : elle est devenue commune à la maternelle et l'élémentaire depuis l'ouverture d'une cinquième classe à la maternelle. Il ne semble pas envisageable de remettre en fonctionnement la partie « élémentaire » cette année.

Une demande de service civique pourrait être envisagée pour nous venir en aide sur la réalisation de ce projet (rangement des livres et aménagement de l'espace).

## 6) Questions diverses

### 1- Aménagement de zones sur la cour de récréation :

Le protocole sanitaire stipule qu'il faut « assurer la stabilité entre groupes partageant un même espace ou temps de récréation (classes, groupes de classes ou niveaux).

Nous allons par conséquent élargir les zones pour passer de huit à quatre zones. A l'intérieur de celles-ci seront brassées les classes comme suit : CP/CP, CE1/CE1-CE2, CE2-CM1/CM1, CM1-CM2/CM2 ; en accord avec les services périscolaires.

Les groupes changeront chaque jour de zone.

Le jour où les élèves se trouvent sur la zone à proximité du stade, ils auront accès au stade et à la structure sur le temps du midi.

Chaque groupe pourra accéder en plus deux fois par semaine au stade sur un temps de récréation, matin ou après-midi, selon un emploi du temps défini et si la météo le permet.

### 2- Bilans de milieu d'année :

Pour les CP/CE1, le livret scolaire est remis aux familles pour signature. Des rencontres parents/enseignant ayant eu lieu suite à la première session d'évaluations nationales, une prise de rendez-vous n'est pas systématique. Elle peut être à la demande de l'enseignant ou des parents, au besoin.

Les enseignantes de CP constatent que les élèves ont bien rattrapé leur retard suite au confinement de l'an passé.

Pour les CE2/CM1/CM2, certains enseignants proposent des rendez-vous tout au long de l'année, d'autres préfèrent rencontrer toutes les familles qui le souhaitent au moment de la remise des livrets. Chaque enseignant propose au moins une rencontre dans l'année. Nous répondons toujours positivement aux demandes de rendez-vous des familles.

### 3- Organisation de la pause méridienne/temps d'apprentissage du matin :

Suite à l'aménagement des rythmes scolaires, nous avons perdu 30min d'enseignement le matin par rapport à l'an passé, ce que nous trouvons dommageable. En effet les élèves sont plus disponibles en matinée.

Revenir aux horaires précédents (fin des cours à 12h05) poserait des problèmes d'organisation pour les familles récupérant des enfants à la maternelle. Cependant, nous pourrions envisager de finir la matinée à 11h55 et non 11h35.

Nous pourrions également réfléchir à raccourcir la pause méridienne pour envisager de finir la classe plus tôt, ce qui permettrait de proposer des APC à la suite et donc moins tardivement pour les élèves. Cette réflexion serait à mener avec le service de restauration, eux-seuls peuvent déterminer le temps dont ils ont besoin pour que tous les élèves puissent manger.

Chaque enseignant est libre d'organiser le temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires comme il le souhaite. Ceci dépend des apprentissages/aides proposés aux élèves, qui peuvent être plus ou moins longs. Les APC peuvent donc avoir lieu sur la pause méridienne ou après la classe en fin de journée. Le midi, cela n'impose pas aux parents dont les enfants mangent à la cantine de s'organiser pour les récupérer plus tard mais le temps consacré aux APC est court et proposé trois dans la semaine. Le soir, cela permet de proposer des activités plus conséquentes sur deux temps dans la semaine mais plus longs.

**Prochaine date conseil d'école mardi 8 juin 2021 à 18h.**

**Clôture de la séance à 19h03.**

Signature de la directrice :

Mme BRICAULT



Signature du secrétaire :

M. JUMEAU